

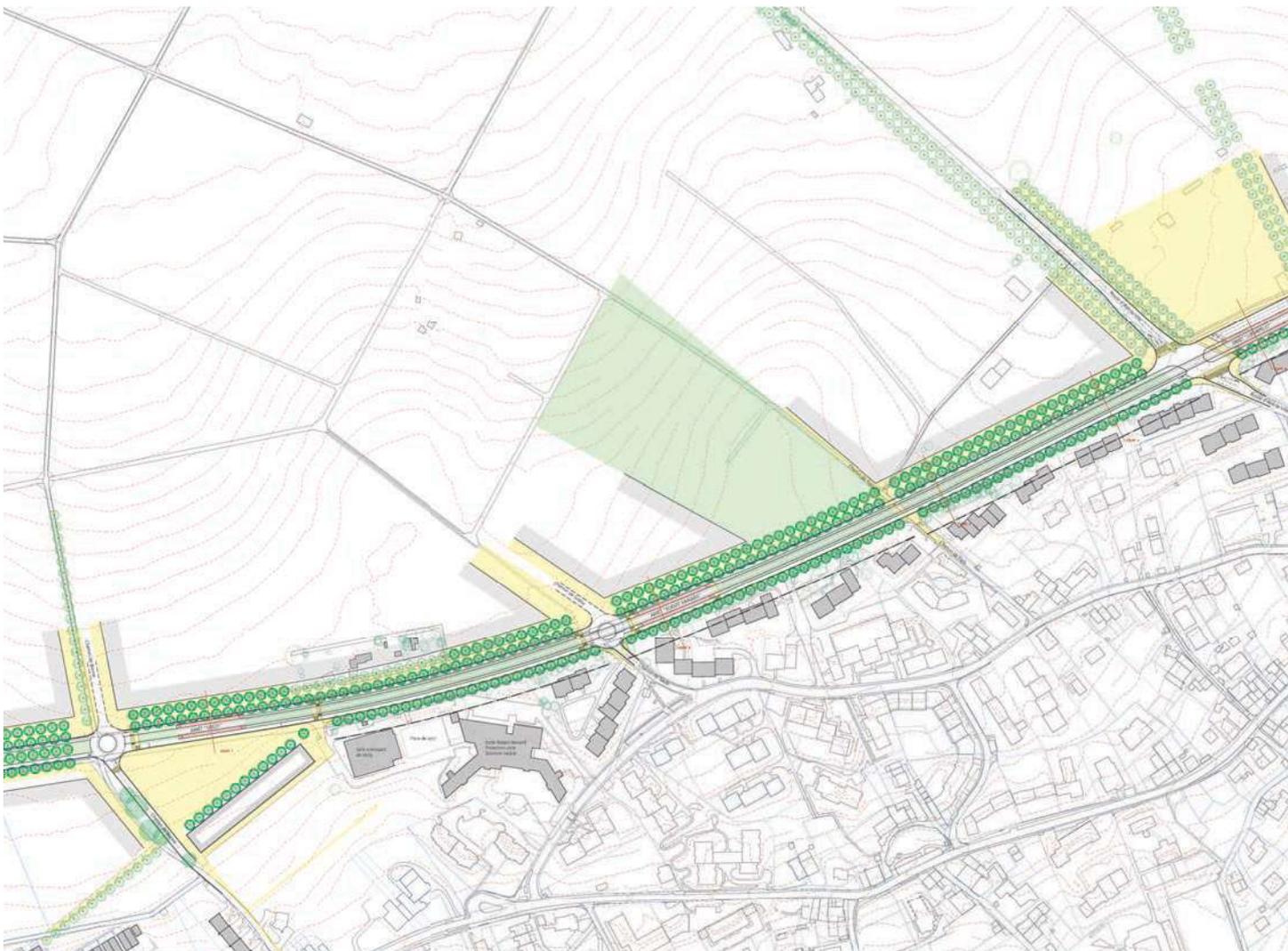
FICHE 5.1 - AVENUE DE CHANCY

A DESCRIPTION ET ANALYSE

L'obsession de l'équipement routier, surtout dans les périphéries, a été un des ferments de la mort de la cité. Cette frénésie se décline en rocade, contournement, giratoires, boucles qui ont tout à la fois accéléré l'éclatement et la dilution urbaine et ont sapé ce que certains appellent l'échelle humaine ou anthropologique de la ville faite de proximité et de convivialité. Les coupures physiques entre les quartiers sont souvent également des coupures sociales.

B BASES LÉGALES ET PROCÉDURES ENGAGÉES

Décision de la Délégation au Conseil d'Etat (DELT) de partir sur le concept communal : tram en position centrale et aménagement paysager pour créer une avenue. La création d'un barreau nord permettra de résoudre l'augmentation du trafic.



C CONTRAINTES, INTÉRÊTS EN PRÉSENCE, OBJECTIFS

La route de Chancy doit constituer une véritable articulation entre les anciens et les nouveaux quartiers. Son traitement unitaire lui confèrera le caractère d'une avenue plantée qui relie les quartiers entre-eux. À long terme, la dissociation d'une ligne de tram sur la route d'Aire-la-Ville permettrait d'optimiser la rentabilité d'une situation en bout de ligne. Cette proposition est une hypothèse qui devrait être étudiée et vérifiée. En effet, il s'agit de desservir le nouveau centre régional dans son épaisseur et pas seulement dans la linéarité de la route de Chancy. La commune a déjà connu un développement linéaire et ne souhaite pas reproduire cette structure urbaine.

D PROPOSITIONS, SUITE DE LA COORDINATION

Suivi communal du projet (en cours)

